

PAGE 1

But primaire : Disponibilité améliorée des choix en matière de soins de santé pour les familles des militaires afin d'assurer l'accès à des soins de santé égaux par rapport à ceux que reçoivent les autres citoyens canadiens.

Objectif : Accroître la résilience des familles des militaires par la création d'un système uniforme de soins de santé pour les familles des militaires qui incorpore l'**uniformisation et la cohérence des définitions et des services.**

Objectif : Favoriser un système uniforme de services de santé pour les familles des militaires par le recours à des **pratiques exemplaires et à des partenariats.**

Objectif : Renforcer les engagements à améliorer la vie militaire au moyen de **mesures et de normes redditionnelles robustes.**

PAGE 2

COURT TERME

Mesure : Mettre en œuvre une analyse des options afin d'évaluer l'état des soins de santé pour les familles des militaires et élaborer un plan pour la voie à suivre (comprenant des stratégies pour le recrutement et la rétention de professionnels de la santé)

Les membres du CC ont mis à l'essai les options préliminaires (p. ex., pas d'approche à deux vitesses; le DGS San ne peut offrir de services aux familles)
Certaines pratiques exemplaires sont déjà en place (Bagotville, Petawawa, Trenton Family Health Clinic)

Examiner les stratégies prometteuses pour le recrutement et la rétention de professionnels de la santé — travailler avec le CC sur l'emploi à la reconnaissance nationale des titres de compétence des professionnels de la santé formés à l'étranger

Mesure : Uniformisation des définitions et des processus

Élaborer et nationaliser des définitions des soins de santé, de la population servie, etc., à l'échelle des organisations qui offrent des soins de santé aux familles des militaires

Nous avons des définitions inclusives de la famille élaborées par le PSFM, et le CC a des définitions des soins de santé qui peuvent servir de point de départ

OBLIGATION REDDITIONNELLE : À l'heure actuelle, recours aux pratiques fondées sur des données probantes

MOYEN TERME

Mesure : Appui du CPM à l'endroit d'une stratégie nationale des FC en matière de soins de santé pour les familles incorporant des pratiques exemplaires et des partenariats.

La DSFM créera une politique sur les soins de santé pour les familles et utilisera les pratiques exemplaires et les partenariats actuels afin d'élaborer des outils pour les familles

La DSFM travaillera également en partenariat avec les organismes existants pour faire en sorte que le système soit aussi uniforme et efficient que possible. Les premières étapes de la stratégie des FC en matière de soins de santé pour les familles seront dévoilées au Sommet sur les services aux familles des militaires qui aura lieu en janvier 2009

Mesure : Attirer un plus grand nombre de professionnels de la santé pour servir les familles des militaires

Des incitatifs, comme des prestations, des frais remboursables, une charge de travail flexible sont déjà en place

Élaborer un programme de reconnaissance des titres des professionnels formés à l'étranger, un programme médical au CMR et peut-être un programme de bourses d'étude pour la formation de professionnels de la santé, qui seraient ensuite tenus par contrat de servir les communautés des FC pendant plusieurs années

Mesure : campagne d'éducation

Familles des militaires : On a déjà un programme « 101 » sur la vie et les procédures militaires dans certaines bases (p. ex., comment obtenir une carte santé, services disponibles pour chaque famille, etc.)

Chaîne de commandement — quels processus doivent être mis en place avant le conditionnement physique, les sports et les loisirs

Professionnels — incitatifs pour travailler avec les familles des militaires (prestations des FC, frais remboursables, charge de travail flexible)

LONG TERME

Modèle de santé communautaire dans chaque base/escadre/unité — avec des professionnels de la santé dans chaque base/escadre/unité pour servir les familles des militaires et bons systèmes d'orientation

Surveillance nationale (organe de direction pour rendre le système plus efficient) et gestion nationale des données pour l'information en matière de santé (base de données nationale sur les dossiers médicaux fondée sur les modèles provinciaux)